

# Les fausses barbes d'Olivier Bazin alias “colonel Mario”

David Mauger

Billets d'Afrique, Juillet 2013

**Le procès du cercle de jeux parisien Concorde (Billets d'Afrique n°186) apporte quelques éléments nouveaux sur un personnage habitué de ces colonnes : le sulfureux Olivier Bazin.**

Déjà épinglé par Billets d'Afrique (n°186), il est en effet l'un des accusés de cette affaire de blanchiment présumé d'argent sale du grand banditisme. A ses côtés, parmi les prévenus, des barons du milieu corso-marseillais, le banquier suisse François Rouge et... Paul Barril.

En 2007, Rouge veut reprendre le contrôle du cercle de jeux Concorde dans lequel il vient d'investir beaucoup d'argent. Il contacte Patrick Devdjian, qui avait intercédé pour la réouverture du cercle de jeux en 2005, puis fait appel aux services de Barril pour menacer leurs rivaux dans la gestion du cercle. Le supergendarme refile l'affaire à son ami Bazin, qui y

voit l'opportunité de tirer profit des relations angolaises de Rouge.

« La reconquête de territoire prônée par Olivier Bazin, qui prévoit la corruption de juges et de policiers, l'exercice de pressions et envisage même « des solutions radicales et définitives », ne sera finalement jamais mise en œuvre. » (Reuters, 27 mai). Pas plus que le contrat pétrolier en Angola, que Bazin espérait comme contrepartie. Tout au plus Rouge lui a-t-il obtenu une entrevue avec le ministre du pétrole angolais.

Le petit jeu de dupes entre Bazin et Rouge s'est arrêté fin 2007 avec une vague d'arrestations à laquelle Rouge avait d'abord échappé, alerté par « l'Arménien », avant de tomber, lors d'un traquenard tendu par Bazin. Concernant Barril et Bazin, à l'issue du procès, les procureurs ont requis la relaxe pour association de malfaiteurs et seulement dix mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende.

Contre « le financier volontairement occulte » François Rouge, quatre ans de prison dont un an avec sursis ont été requis. Des barbouzeries en stock

En guise de présentation, à l'audience, Olivier Bazin se dit être dans le BTP. Mais devant les juges, il reconnaît aussi « avoir été un agent de renseignement non officiel au Darfour pour le compte du Quai d'Orsay, avoir aussi tenu un casino - « 30 m2 pas plus »- à N'Djamena ou avoir négocié, en 2002 à Paris, des lingots d'or pour le compte d'Ali Bongo, fils d'Omar Bongo, alors président du Gabon » (La Provence, 06 juin). Nous voilà rassurés, Bazin est à la hauteur de sa réputation barbouzarde.

## **Dulas, Bazin un tandem sulfureux**

En revanche, pas un mot de son tandem avec Robert Dulas, inlassable émissaire français dans la bande

sahélo-saharienne (Billets d'Afrique n°221). Ces deux personnages se sont déjà croisés en Côte d'Ivoire, sous la junte du général Robert Guéï en 1999. Ils en repartent tout deux en 2001, alors que le régime Gbagbo connaît ses premières tentatives de déstabilisation. Plus tard, et peu de temps avant le coup de filet dans l'affaire du cercle Concorde, on retrouve Bazin et Dulas dans une curieuse affaire de coup d'état sur fond de vente d'armes au Cameroun (Billets d'Afrique n°186).

C'est aussi dans cette même période que la presse algérienne évoque le rôle de Robert Dulas et d'une « organisation française Mario » dans des libérations de militaires maliens, otages de l'Alliance Touareg Nord-Mali pour le Changement (ATNMC) d'Ibrahim Ag Bahanga.

Difficile de ne pas faire le rapprochement avec le Colonel Mario, surnom que se donne volontiers Olivier Bazin.